



Grasse, le 17 janvier 2017

## Préavis de grève

Des travaux ont été entrepris la semaine du 20 décembre dans les locaux de l'UEMO d'Antibes / UEAJ d'Antibes pour remplacer une partie des planchers. A l'issue des vacances de fin d'année, les personnels des deux unités ont constaté l'impossibilité de travailler dans ces locaux.

Dès le 3 janvier, les personnels ont alertés dans les cahiers d'hygiène et sécurité ainsi que dans le registre de danger grave et imminent.

Dès cette date, la directrice de service a autorisé les personnels à travailler à distance des locaux pour des raisons de « confort ». Ainsi, l'accueil d'un groupe au sein de l'UEAJ a été suspendu, au départ pour une semaine, et ce à l'initiative de la seule responsable d'unité. Parallèlement, plusieurs réunions ont été organisées par la Directrice de Service avec les personnels de l'UEAJ et de l'UEMO. Sollicités par les personnels nos organisations syndicales ont participé à ces réunions.

Lors d'une audience en direction territoriale, le 13 janvier 2017, nous avons pu mettre en évidence les contradictions flagrantes entre les propos rassurants de la Direction territoriale concernant la sécurité dans le service et la réalité de la situation.

A ce jour, malgré les interpellations des personnels et de nos organisations syndicales de nombreuses questions restent sans réponses :

> Quelle organisation de travail est proposée à l'équipe de l'UEMO d'Antibes pour assurer la continuité des prises en charge et du service public ?

Depuis maintenant deux semaines chacun s'organise individuellement pour pouvoir rencontrer les jeunes et leurs familles.

> Qu'en est il de l'activité de l'UEAJ ? Les jeunes ne sont plus pris en charge depuis maintenant un mois.

La Direction de service et la Direction Territoriale n'ont pas été en mesure de répondre à ces questions et d'anticiper les conséquences de ces travaux. L'organisation du travail, la continuité du service public sont renvoyés sur les seuls RUE.

Lors de la réunion de ce jour, organisée par la Directrice de Service en présence de la Directrice Territoriale, tous les personnels ont pu constater avec consternation un jeu de défausse hiérarchique laissant les RUE et leurs équipes garantir la continuité des prises

en charge ainsi que la sécurité des personnels et du public.

Nous déplorons le manque d'anticipation et le mépris affiché face à ces conditions de travail délétères.

Cette situation est inacceptable. Nous deux organisations syndicales déposent donc un préavis de grève concernant l'UEAJ d'Antibes et l'UEMO d'Antibes, pour la journée du 24 janvier et demandent des réponses concrètes sur les points suivant :

- ◆ des locaux permettant d'assurer la prise en charge des mineurs et des familles suivis par l'UEMO d'Antibes,
- ◆ des locaux pour l'UEAJ d'Antibes afin de recommencer à accueillir les jeunes
- ◆ une prise en compte par la direction du mal-être de l'ensemble de nos collègues qui se soucient seuls de la continuité du service public et de l'intérêt des mineurs.

**Des solutions pérennes doivent être trouvées étant donné l'incertitude reconnue sur la durée des travaux ?**